

Module pour la Paye CCQ

Quel sont les éléments à vérifier avant de produire des payes CCQ?

Avant de procéder avec vos payes CCQ, il est conseillé de vérifier vos paramètres du module afin de s'assurer que cela vous convient. Premièrement, il vous faut suivre la FAQ suivante : [Quel sont les éléments à vérifier avant de produire la paie de mes employés ?](#) afin de configurer les paramètres de la paie standard qui s'applique aussi aux payes CCQ.

Le fonctionnement des payes CCQ est le même à l'exception de quelques comptes comptables de plus à choisir. Pour choisir ces comptes, veuillez vous rendre dans le menu **Paramètres, Configurations** et puis sur l'onglet **Payes/CCQ**. Vous allez voir un bloc de champs comme celui-ci :

Configuration des numéros et comptes pour les payes CCQ

# CCQ de votre entreprise	Votre numéro d'accès aux services en ligne de la CCQ		
CCQ012345	0123456789		
Fonds d'indemnisation	Fonds de qualification	Fonds de formation	
2110 - CCQ - Fonds	2110 - CCQ - Fonds	2110 - CCQ - Fonds	
Équipement de sécurité	Cotisations syndicales	Contribution sectorielle	
2111 - CCQ - Équipements	2112 - CCQ - Cotisations syndicales	2113 - CCQ - Contribution	
Cotisation AECQ	Cotisation AECQ annuel	Cotisation AECQ TPS	Contribution AECQ TVQ
2114 - CCQ - AECQ	2114 - CCQ - AECQ	2114 - CCQ - AECQ	2114 - CCQ - AECQ
Assurances	Assurances (employeur)	Assurances (taxes)	
2115 - CCQ - Assurances	2115 - CCQ - Assurances	2115 - CCQ - Assurances	
Retraite	Retraite (employeur)		
2116 - CCQ - Retraite	2116 - CCQ - Retraite		
Frais de participation volontaire au régime d'avantages so...	Frais de participation volontaire (employeur)		
2117 - CCQ - Participation volontaire	2117 - CCQ - Participation volontaire		
Prélèvement	Prélèvement (employeur)		
2118 - CCQ - Prélèvement	2118 - CCQ - Prélèvement		

Les deux premiers champs sont les numéros appartenant à votre entreprise, le premier étant le numéro de CCQ de celle-ci, et le deuxième étant le numéro d'accès aux services en lignes de la CCQ. **Ce dernier n'est pas obligatoire, mais si vous décidez d'envoyer vos rapports mensuels de CCQ à partir d'Actif, il est obligatoire de le remplir.** Ensuite, il y a plusieurs champs de configurations de comptes pour les transactions de payes CCQ qui seront émises. Actif vous fournira une charte de compte adapté à la création de votre système, mais vous allez pouvoir choisir des comptes différents à cet endroit si cela est nécessaire. Il est conseillé de consulter votre comptable pour cette étape.

Après avoir rempli vos configurations générales, vous allez être prêt à configurer vos catégories d'employés CCQ, voici la FAQ qui concerne ce sujet : [Comment configurer des catégories d'employés CCQ ?](#)

Référence ID de l'article : #1320

Auteur : Simon Provencher

Dernière mise à jour : 2021-11-18 22:02